

M. Kilgour: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Comme le député vient du Manitoba, il sait pertinent à quel point il importe d'être exact. Il sait très bien que ce n'est pas la ministre que j'ai critiquée, mais bien des informations qui lui ont été transmises.

M. Blaikie: Malgré tout le respect que je dois au député, je lui dirai que ce n'est là ni un rappel au Règlement ni une affirmation exacte. Nous savons que le député de Strathcona s'est plaint de certaines décisions que la ministre a prises et de certaines informations qu'elle a reçues. Je ne voulais pas insister là-dessus. Si le député le souhaite, nous pourrions débattre pendant quelque temps les lacunes qu'il a lui-même constatées dans le programme gouvernemental concernant la faune. Je préférerais que la ministre nous dise que les décisions ministérielles qu'elle a prises se conforment à une stratégie économique que, pour notre part, nous rejetons, plutôt que de savoir qu'elles s'inscrivent dans une stratégie à long terme en matière d'environnement. Cela vaudrait mieux que les discours ronflants sur les pluies acides, entre autres, qui plaisent tant aux libéraux. Au moment critique, cependant, ces derniers ont toujours obéi aux mêmes arguments économiques que le gouvernement actuel, ils se sont toujours pliés à la même mentalité bureaucratique et ont toujours eu la même vue myopique du monde. Il existe, en face de nous, une certaine transparence qui, ironiquement, fait plaisir à voir.

La question de la pollution est politique à deux niveaux. Il y a d'abord en cause la crédibilité. L'intérêt personnel du député de Davenport pour l'environnement remonte à longtemps, avant qu'il ne soit ministre de l'Environnement. Je me rappelle que dans ses envois collectifs, il consacrait beaucoup de temps à ce problème. Je crois que le député a une certaine crédibilité personnelle à cet égard. Toutefois, le parti libéral, le gouvernement précédent et le député, dans la mesure où il se fait le porte-parole du parti libéral, n'ont pour moi aucune crédibilité dans ce domaine.

Nous sommes présentement saisis d'une motion d'initiative parlementaire incitant le gouvernement à prendre une mesure que le député, à titre de ministre de l'Environnement, aurait pu prendre il y a quelques mois à peine. Nous ne sommes pas au fait des mystérieux rouages internes du caucus, du cabinet et de la bureaucratie des libéraux. Il se peut que le député ait voulu prendre cette mesure. Ce n'est que lorsqu'il aura quitté la politique et qu'il aura autorisé les Archives à rendre publique sa correspondance personnelle que nous apprendrons ce qu'il a vraiment essayé de faire lorsqu'il était ministre de l'Environnement. L'histoire nous dit que le parti libéral n'a pas fait ce qu'il affirme que le gouvernement actuel devrait faire. Le gouvernement devrait le faire dès maintenant. Il devrait prouver qu'il diffère des libéraux à cet égard. J'espère qu'il annoncera bientôt une telle mesure.

La pollution revêt également un caractère politique dans la mesure où des questions idéologiques très complexes sont en jeu. Nous voyons ici les limites de l'approche libérale, au sens général du terme, à la politique. Nous sommes tellement habitués à ce genre de politique, particulièrement au Canada et particulièrement sous l'égide du parti libéral, c'est-à-dire à cette politique de courtage et de solution des conflits. Nous avons affaire à bien des groupes qui réclament des mesures différentes. Le gouvernement a pour rôle de gérer le conflit et

Émanations d'automobiles—Normes

de voir à ce que chaque groupe obtienne une part de satisfaction selon les pressions qu'il a pu exercer, selon la vigueur de ces pressions, et selon divers autres éléments du processus politique tel que nous l'avons connu. Il y a des limites à ce genre de politique.

La cause des pluies acides n'est l'apanage d'aucun groupe identifiable de personnes. Nous ne pouvons pas dire que tel ou tel groupe de personnes en souffrira si nous ne faisons rien pour remédier aux pluies acides. Ces problèmes de l'environnement touchent tout le monde. Ils menacent la santé de la société, la planète et l'avenir en général. Voilà pourquoi j'estime, en ce qui concerne cette question et d'autres, que nous sommes à la limite des politiques libérales.

• (1750)

Nous pouvons adopter une autre attitude, c'est-à-dire celle que le gouvernement a décidé d'adopter. Au lieu d'essayer de régler le conflit, il s'efforce de noyer toutes ces questions dans un vaste contexte strictement économique. Si le ministère de l'Environnement n'a jamais été très influent, son rôle est maintenant assujéti davantage aux stratégies fiscales du gouvernement. Du fait des compressions imposées à ce ministère, l'environnement est devenu un simple élément d'un ensemble économique global dans lequel on s'efforce de créer un certain climat favorable à l'investissement de l'entreprise privée.

J'ai déjà expliqué comment cette approche est conforme à l'attitude générale du gouvernement à l'égard de l'entreprise privée, qui nous vaut par exemple la dérèglementation de l'environnement, le renvoi des modifications du Code du travail et une propension à réduire les dépenses sociales au lieu de mettre en branle la réforme fiscale, sans compter toutes les autres bonnes dispositions manifestées par le gouvernement.

Les progressistes conservateurs ont décidé d'assujétir cette approche aux autres objectifs économiques et de repousser ainsi l'échéance fatale, où les questions de l'environnement se fondront avec les questions économiques quand il faudra aller à la source de nos problèmes de productivité et de rentabilité.

Le gouvernement cherche à repousser cette échéance en espérant pouvoir inciter le secteur privé à recréer le sursaut économique d'après-guerre qui s'est poursuivi jusque dans les années 50. Il est déjà évident que tout cela n'est qu'une utopie.

Je comprends le désir du gouvernement mais cette époque est complètement révolue. Nous devons maintenant commencer à réévaluer nos vues sur l'économie et l'environnement de façon à associer étroitement ces deux questions.

Une des raisons pour lesquelles je suis membre du Nouveau parti démocratique, c'est que je ne pense pas que les questions de l'environnement seront réglées tant que le profit restera le moteur de nos initiatives. Je ne veux rien avoir à faire avec le parti progressiste conservateur parce que sa perspective du monde ne lui permet pas de faire face à ce genre de problèmes.

Il sera impossible de résoudre ces questions d'environnement tant que nous adopterons une théorie économique qui accorde la priorité aux bénéfices à court et à moyen termes des sociétés ou d'un autre secteur. Nous ne pourrions jamais résoudre les problèmes écologiques si nous adoptons une perspective aussi restreinte du monde.